



Thématiques des sessions

Vendredi 7 décembre 2018 de 9h à 17h

Pièce d'identité obligatoire pour l'accès au CESE

Lancée en 2014 par le CNEFP, l'[enquête DEFIS](#) (Dispositif d'Enquêtes sur les Formations et Itinéraires des Salariés), réalisée par le Céreq, permet de suivre sur 5 années les parcours de 16 000 salariés.

*Quels sont la part et le rôle respectifs des formations formelles et informelles ?
Pourquoi et comment entre-t-on en formation ?
Quel impact la formation a-t-elle sur les parcours des salariés ?
A quelles conditions la formation peut-elle aller aux moins formés ?*

Autant de questions que la réforme en cours remet à l'ordre du jour en donnant priorité à l'initiative individuelle. Et que DEFIS permet d'éclairer.

Experts et chercheurs du domaine qui contribueront aux travaux présentés

Jean-Marie DUBOIS
Christine FOURNIER
Nathalie GREENAN
Danièle GUILLEMOT
Marion LAMBERT
Emmanuel de LESCURE

Guillemette de LARQUIER
Muriel LETRAIT
Isabelle MARION-VERNOUX
Pierre-Jean MESSE
Ekaterina MELNIK-OLIVE
Delphine REMILLON

Géraldine RIEUCAU
Jean-Claude SIGOT
Camille STEPHANUS
Carole TUCHSZIRER

Session 1

Apprendre au travail : la part du formel et de l'informel

Président de séance : Jean-Claude DUPUIS

Apprendre dans le cadre du travail, à quelles conditions ? Formation et transmission des savoirs, quels enjeux pour le collectif et l'organisation ?

La loi de septembre 2018 définit l'action de formation comme un « parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel ». Elle prend ainsi acte de la diversité des canaux empruntés par la formation et des processus d'apprentissage. En dépit d'innovations depuis les années 2000, l'articulation des apprentissages formels, non formels et informels n'en reste pas moins problématique, notamment quant à l'accès aux financements mutualisés. L'expérimentation « Formation en situation de travail » (AFEST) portée par la DGEFP et le COPANEF a tout récemment apporté d'intéressants enseignements sur les conditions nécessaires au développement des actions de formation en situation de travail.

En élargissant la notion d'activité formative aux apprentissages informels, DEFIS permet de saisir le travail comme processus apprenant. En rendant compte des articulations entre formation organisée et dynamiques de travail, il ouvre à la diversité des formes de professionnalisation des salariés dans l'entreprise.

A quelles conditions le travail devient-il apprenant ? Quels contextes organisationnels et quels types d'activité de travail facilitent-ils les apprentissages informels ? Peut-on identifier des effets de complémentarité et/ou de substitution entre les différentes formes d'apprentissage professionnel ? Quels sont les leviers les plus propices à la transmission des savoirs suivant le moment dans la carrière et la catégorie professionnelle ?

Session 2

La formation : une liberté professionnelle ?

Président de séance : Jean-Louis DAYAN

Quelles conditions pour valoriser l'initiative individuelle en matière de formation ? Quelles limites à la construction du projet professionnel en entreprise ?

Avec les années 2000, la formation continue a amorcé en France un mouvement de bascule dont la réforme actuelle marque une nouvelle étape. Axé en 1971 sur l'initiative de l'employeur, le système a vu son centre de gravité se déplacer graduellement vers celle des personnes. Le Droit individuel à la formation (DIF) puis le Compte personnel de formation (CPF), appuyé sur le Conseil en évolution professionnelle (CEP), ont mis au centre du système l'accès individuel à la formation, désormais regardé comme le principal vecteur de la « liberté professionnelle ». L'évolution répond au mouvement de personnalisation des droits sociaux, mais entend aussi remédier aux inégalités d'accès qu'on reproche depuis l'origine à la formation continue. Liberté professionnelle, égalité de destins : la réforme en cours assigne à la formation de vastes ambitions.

La mesure des « besoins » de formation par le niveau de qualification ne dit rien de l'aspiration des personnes à se former. DEFIS permet quant à lui de mesurer la distance entre droit individuel et capacité personnelle d'agir ; il apporte ainsi de précieux éclairages sur ce qu'on a coutume d'appeler l'« appétence » à la formation. En mettant en rapport pratiques d'entreprise et itinéraires des salariés, il met en relief les facteurs susceptibles de faciliter l'accès à la formation organisée (parcours antérieur, ressources de l'environnement de travail, offre d'accompagnement).

#Journée d'étude

Parcours professionnels
et formation : des liens
renouvelés

CNEFP | Céreq

Session 3

A quoi sert la formation continue ?

Président de séance : Bernard GAZIER

La formation, une fonction intégratrice et stabilisatrice ?

Quels rôles de la formation dans les parcours des salariés d'entreprises ayant subi des restructurations ?

La loi de 2018 met l'accent sur la capacité de la formation à accompagner les choix des salariés concernant leur avenir professionnel. La formation vise aussi l'amélioration de leur efficacité, leur adaptation aux conditions de production, l'accumulation de leurs compétences et la progression de leur carrière. Toutefois d'autres effets sont observés : accroissement de la satisfaction au travail, meilleures conditions de travail, intégration au sein d'un collectif et au sein de l'emploi. Quant aux effets des formations sur la mobilité professionnelle, ils sont ambivalents : la plupart diminuent la mobilité des salariés en contribuant à les stabiliser dans l'emploi. L'étude de ces effets multiples ne prend sens que reliée à celle des différentes pratiques formatrices des entreprises.

L'appariement entreprise – salariés permet notamment de rapprocher les différences de formations reçues, des différentes pratiques et stratégies adoptées par leurs employeurs. On peut alors examiner la variété de leurs effets selon les catégories de salariés et leurs trajectoires antérieures. DEFIS permet aussi de rapprocher pratiques de recrutement et politiques de formation des entreprises, de suivre les parcours de ceux qui, formés ou non, sont restés dans l'entreprise, ou encore, au terme des cinq vagues d'observation de l'enquête, de mesurer les effets de moyen terme de la formation sur les carrières et les promotions.

Retrouvez toute l'actualité de l'évènement



<http://cnefp2018.cereq.fr>



Assemblée constitutionnelle de la République, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) favorise le dialogue entre les différentes composantes et la société civile organisée et qualifiée en assurant l'interface avec les décideuses et décideurs politiques. Suivez l'actualité du CESE et de ses travaux www.lecese.fr - Visuel : © CESE
Benoît Fougeirol © Palais d'Iéna, architecte Auguste Perret, UFSE, SAIF.

Journée d'étude 7 décembre 2018 au CESE

<http://cnefp2018.cereq.fr>

Programme des séances

3 / 3